

Communiqué de presse 01/04/2020

Covid-19 : les personnels des organismes Hlm se mobilisent pour assurer la continuité du service et le maintien du lien avec les locataires

L'AORIF (Association des organismes de logement social d'Ile-de-France) souhaite souligner et mettre en valeur la mobilisation des gardiens et personnels des organismes de logement social en faveur des plus de 3 millions de Franciliens qui habitent un logement social.

L'Aorif salue le travail des personnels de proximité et les initiatives des locataires

Les gardiens et personnels des organismes de logement social assurent la continuité du service de proximité dans les immeubles, avec le concours des entreprises prestataires :

- les tâches d'entretien et d'hygiène : nettoyage, propreté, enlèvement des ordures ménagères ;
- le fonctionnement des équipements techniques collectifs indispensables, tels qu'ascenseurs ou chauffage.

Les bailleurs sociaux ainsi que les associations de locataires apportent un soutien quotidien aux personnes les plus fragiles, en développant écoute et actions de solidarité (courses...).

Le président de l'Aorif Jean-Luc Vidon tient à remercier vivement, au nom de tous les organismes franciliens, les gardiens et personnels de proximité, ainsi que les militants des associations de locataires, pour leur engagement au service du bien commun.

Un respect nécessaire des gestes de prévention et de sécurité, pour le bien de chacun et par tous

L'Aorif appelle par ailleurs les locataires à respecter les gestes de prévention. Les contraintes résultant du confinement sont lourdes, mais elles sont essentielles pour limiter la contagion. Ainsi, les espaces et équipements communs ne doivent en aucun cas être occupés, qu'il s'agisse des halls et circulations, des espaces de jeu, des parkings et terrains de sport. Dans ce contexte, aucune intervention technique non urgente ne peut être faite dans les logements et parties communes, et l'entretien courant des installations est reporté ultérieurement.

La nécessité de poursuivre le paiement du loyer, les bailleurs restant à l'écoute des difficultés particulières

L'Aorif rappelle enfin que la crise sanitaire et les mesures de confinement ont d'ores et déjà un impact sur l'activité économique et donc sur les ressources d'une partie des locataires. Pour autant, la continuité dans la durée du service assuré par les organismes Hlm suppose que le paiement du loyer soit régulièrement assuré par les locataires.

Les locataires qui rencontreraient des difficultés sont invités à se rapprocher rapidement de leur bailleur. Leur situation sera examinée au cas par cas. Ils bénéficieront d'une écoute attentive et d'un accompagnement individuel. En tant que de besoin les bailleurs prendront l'initiative de joindre téléphoniquement les locataires. Les dispositifs d'aide, notamment les Fonds de Solidarité Logement (FSL), seront mobilisés selon les situations. C'est ainsi que nous pourrons concilier prise en compte des difficultés individuelles et continuité de l'activité d'intérêt général du logement social.

Contacts presse : The Desk – Christine Singer christine@agencethedesk.com 06 03 91 06 13

AORIF - Vincent Rougeot - v.rougeot@aorif.org

L'AORIF - L'Union sociale pour l'habitat d'Ile-de-France est l'association professionnelle regroupant les organismes Hlm œuvrant en Ile-de-France et adhérant à l'une des fédérations de l'Union sociale pour l'habitat (OPH, ESH, Coopératives d'Hlm et SACICAP), ainsi que des EPL en tant que membres associés. 120 organismes de logement social adhèrent à l'AORIF. Ils gèrent 1,3 million de logements locatifs sociaux, soit 25 % des résidences principales d'Ile-de-France, et logent 3 millions de personnes. Consultez notre fil Twitter : twitter.com/AORIF

